

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° 2020 - 214

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 103

Suppléants présents : 1

Pouvoirs : 0

Date de convocation :

23/10/2020

Date d'affichage :

12/11/2020

Votants :	104	Pour :	94	Contre :	4	Abstentions :	6
-----------	-----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf octobre, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est prononcé, sous la présidence de Monsieur Philippe PROST.

Délégués titulaires présents :

ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; COQBLIN-VILLESSECHE Anne ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DE MERONA Bernard ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Daniel.

Délégués suppléants présents : JULLEROT Pascal

Absents : ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BENOIT Jérôme ; BOISSON Laurence ; BOURGEOIS Josette ; DUFOUR Christiane ; GROS-FUAND Florence ; GUILLLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; PAIN Michel ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline ;

Objet : Pacte Financier et Fiscal de Solidarité – Ex Communauté de Communes Jura Sud – Avenant N°3

Le Conseil communautaire,

Vu la délibération de l'ex Communauté de Communes Jura Sud n°23/2018 du 12 avril 2018 approuvant la convention d'un pacte financier et fiscal de solidarité 2018-2020 avec chacune de ses communes-membres ;

Vu les délibérations des communes-membres approuvant la convention d'un pacte financier et fiscal de solidarité ;

Considérant la note d'information de l'Etat, relative au FPIC 2020, en date du 21 juillet 2020, actant la répartition définitive du FPIC, et actant que l'EPCI et l'ensemble de ses communes membres sont pour l'année 2020 bénéficiaires,

Considérant la proposition d'une optimisation fiscale par :

- Une augmentation des impôts locaux communautaires et une baisse des impôts communaux,
- Une redistribution aux communes essentiellement sous la forme de fonds de concours, de prise en charge du FPIC, afin que la commune dispose des recettes correspondantes à ses besoins ;

DECIDE

D'APPROUVER la modification de l'article 4 des conventions du pacte financier et fiscal de solidarité, dont les modalités de calcul de redistribution 2020 sont les suivantes :

	Baisse potentielle* de fiscalité pour les communes	Fonds de concours accordé par Terre d'Emeraude Communauté aux communes de l'ex Communauté de Communes Jura Sud
Chancia	16 899	16 999
Charchilla	25 235	25 235
Châtel-de-Joux	5 889	5 889
Coyron	8 810	8 810
Crenans	16 791	16 791
Etival-les-Ronchaux	23 568	23 568
Jeurre	16 139	16 139
Lavancia-Epercy	44 019	44 019
Lect	24 687	24 687
Les Crozets	15 705	15 705
Maisod	34 695	34 695
Martigna	11 133	11 133
Meussia	26 974	26 974
Moirans-en-Montagne	147 711	147 711
Montcusel	11 146	11 146
Vaux-lès-Saint-Claude	42 273	42 273
Villards-d'Héria	27 839	27 839
TOTAL	499 612	499 612

D'APPROUVER l'action n°2 'Versement de fonds de concours d'Emeraude Communauté', qui définira pour l'année 2020 un fonds de concours des communes suivantes au bénéfice de Terre d'Emeraude Communauté :

- **Moirans en Montagne à hauteur de 8 000.00 € (fonds de concours de fonctionnement)**

D'APPROUVER l'action n°3 'Autres versements de fonds de concours de fonctionnement de Terre d'Emeraude Communauté aux Communes' qui définira pour l'année 2020 un fonds de concours aux communes suivantes :

- **Châtel de Joux à hauteur de 9 101.00 €**
- **Coyron à hauteur de 867.00 €**
- **Crenans à hauteur de 5 071.00 €**
- **Etival à hauteur de 12 401.00 €**
- **Les Crozets à hauteur de 832.00 €**
- **Martigna à hauteur de 5 454.00 €**

D'APPROUVER l'ensemble des avenants n°3 aux conventions du pacte financier et fiscal de solidarité avec les communes membres de l'ex Communauté de Communes Jura Sud,

D'AUTORISER le Président à signer l'ensemble de ces avenants n°3 afin de permettre la mise en œuvre des fonds de concours respectifs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Président



Envoyé en préfecture le 12/11/2020

Reçu en préfecture le 12/11/2020

Affiché le



ID : 039-200090579-20201029-D_214_2020-DE